

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2024



N° 87/2024

Le 29 novembre deux mil vingt-quatre à 19 Heures 15, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint Just en Chaussée, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bernard Dubouil, Maire de Saint Just en Chaussée, dûment convoqués le 22 novembre 2024.

PRESENTS : M. Bernard Dubouil, Maire ; M. Patrick Convers, M. Christophe Choquet, Mme Martine Bourgoïn, M. Pascal Bourgeteau, Mme Catherine bonnet, Mme Yveline Desmedt, M. Matthias Matron, Adjoint ; Mme Colette Dollez, M. Bertrand Hamot, M. Thierry Manfredi , Mme Guylaine Fernandes, Mme Annie Trézel, M. Bruno Vasseur, Mme Catherine Delormel , M. Thierry Wims, Mme Michèle Coulon, M. Pascal Frazao, M. Stéphane Verhaaren, Mme Sandrine Mahutte, M. Vincent Berthelot, Mme Eléna-Camélia Ferté, M. Cédric Desmedt, M. Cyril ROUSSEAU formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Mme Laurette Brunet par Mme Guylaine Fernandes, M. Dominique RAUZIER par Mme Yveline DESMEDT.

ABSENTES EXCUSEES : Mme Béatrice DELAMARRE, Mme Sarah FLAGOTHIER, Mme Marie-Charlotte VIGNE.

Secrétaire de séance : Colette DOLLEZ

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 26
Votes Pour : 26
Votes Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Convention spéciale de partenariat 2024/2025 avec le théâtre du Beauvaisis.

Le Conseil Municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré,

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire de signer la convention de partenariat 2024/2025 avec le théâtre du Beauvaisis jointe en annexe,

AUTORISE la refacturation à 18€ du billet pour assister à la sortie culturelle du théâtre du Beauvaisis le 13 décembre 2024.

Ainsi délibéré, pour copie conforme.

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20241129-87-2024-DE
Date de télétransmission : 04/12/2024
Date de réception préfecture : 04/12/2024

Colette DOLLEZ
Secrétaire de séance

Bernard DUBOUIL
Maire de St Just en Chaussée

TdB

Théâtre du Beauvaisis
scène nationale

CONVENTION DE PARTENARIAT 2024/2025

Ville de Saint-Just-en-Chaussée &
Théâtre du Beauvaisis – Scène Nationale

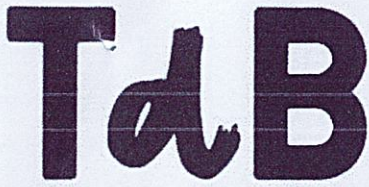


Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20241129-87-2024-DE
Date de télétransmission : 04/12/2024
Date de réception préfecture : 04/12/2024

direction Xavier Croci

40 rue Vinot Préfontaine
CS 60 776
60007 BEAUVAIS cedex

03 44 06 08 20
contact@theatredubeauvaisis.com
www.theatredubeauvaisis.com



Théâtre du Beauvaisis
scène nationale

Entre :

LE THEATRE DU BEAUVAISIS – SCENE NATIONALE

N° Siret : 442 529 996 000 13

Licence d'entrepreneur du spectacle : N°1-1089779 / N°3-1089780

N° TVA intra-communautaire : FR 8244252996

Code APE : 9001 Z

Adresse du siège social : Place Georges Brassens 60000 Beauvais

Adresse de correspondance : Théâtre du Beauvaisis 40 rue Vinot Préfontaine

CS 60776 – 60007 Beauvais cedex

Tel : 03 44 06 08 22 / Fax : 03 44 06 08 29

Représenté par Monsieur Xavier Croci, en qualité de Directeur

et

La Ville de Saint-Just-en-Chaussée représentée par Monsieur Bernard Dubouil, en qualité de Maire.

Cette convention fixe les relations artistiques, culturelles, organisationnelles et financières entre les signataires.

Préambule

Le Théâtre du Beauvaisis offre une programmation pluridisciplinaire s'adressant à tous les publics dès la petite enfance.

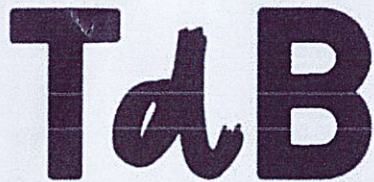
Une partie de la programmation est décentralisée (Itinérance en Pays de l'Oise) afin de s'adresser à tous les habitants du Beauvaisis, notamment en milieu rural. Le soutien à la création contemporaine et l'éducation artistique et culturelle sont au cœur du projet du Théâtre du Beauvaisis. Durant cette saison, six compagnies (danse, théâtre, cirque, jeune public) et deux ensembles musicaux sont associés au Théâtre.

La Ville de Saint-Just-en-Chaussée souhaite engager une programmation culturelle sur son territoire en offrant à ses habitants des spectacles dans un lieu dédié au théâtre et, par ailleurs, en soutenant la diffusion d'un spectacle à la salle des fêtes.

direction Xavier Croci

40 rue Vinot Préfontaine
CS 60 776
60007 BEAUVAIS cedex

03 44 06 08 20
contact@theatredubeauvaisis.com
www.theatredubeauvaisis.com



Théâtre du Beauvaisis
scène nationale

Article 1 : Favoriser l'accès de la population au spectacle vivant

En qualité de partenaires, le Théâtre du Beauvaisis et la Ville de Saint-Just-en-Chaussée décident de s'associer en vue d'une coopération qui, sans se substituer aux compétences de chacun, a pour objectif principal de favoriser l'accès aux spectacles vivants pour les habitants de Saint-Just-en-Chaussée.

Article 2 : Diffusion d'un spectacle sur Saint-Just-en-Chaussée et financement

Le spectacle « **Allez, Ollie... A l'eau !!!** » / Cie Les petits pas dans les grands sera présenté le mercredi 26 mars 2025 à 16h30 dans la salle des fêtes de Saint-Just-en-Chaussée.

Cette représentation accueillera un maximum de 40 personnes selon la jauge définie.

La Ville de Saint-Just-en-Chaussée co-organisera cette manifestation culturelle avec le Théâtre du Beauvaisis : gestion de la communication (fournie par le Théâtre du Beauvaisis), des réservations et accueil du public le soir de la représentation. La Ville de Saint-Just-en-Chaussée mettra gracieusement à disposition du Théâtre du Beauvaisis la salle des fêtes du matin 9h à minuit le jour de la représentation.

Communication

La Ville de Saint-Just-en-Chaussée disposera des éléments de communication réalisés par le Théâtre du Beauvaisis (affiches, dépliants) et diffusera les informations liées au spectacle nommé ci-dessus grâce à ses supports de communication (site internet, journal communal...) afin d'informer largement tous les habitants. Elle mentionnera qu'elle co-organise cette manifestation avec le Théâtre du Beauvaisis dans le cadre de sa tournée **Itinérance en Pays de l'Oise**.

Réservations / Ventes de Billets / Invitations

Les spectateurs pourront réserver leurs places auprès de la Médiathèque Anne-Franck ou acheter les places à la billetterie du Théâtre du Beauvaisis. Le prix des places pour le spectacle est de 4€, tarif unique. Les recettes du spectacle reviendront intégralement au Théâtre du Beauvaisis.

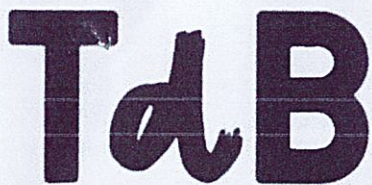
Le Théâtre du Beauvaisis offrira 3 invitations (valables pour deux personnes) à la Ville de Saint-Just-en-Chaussée soit 6 places pour ce spectacle. Les personnes invitées sont tenues de confirmer leur venue auprès de la ville de Saint-Just-en-Chaussée ou au Théâtre du Beauvaisis au même titre que tout autre spectateur. A défaut, leur accueil ne pourra être pris en compte qu'en fonction du nombre de places

Accusé de réception en préfecture
060 246005744 10241129371024-DE
Date de réception : 04/12/2024
Date de réception préfecture : 04/12/2024

direction Xavier Croci

40 rue Vinot Préfontaine
CS 60 776
60007 BEAUVAIS cedex

03 44 06 08 20
contact@theatredubeauvaisis.com
www.theatredubeauvaisis.com



Théâtre du Beauvais scène nationale

restant disponibles le soir de spectacle.

Catering / Pot

La Ville de Saint-Just-en-Chaussée prendra en charge le catering des artistes (boissons chaudes et fraîches, gâteaux secs, fruits frais, fruits secs) qui sera installé par ses soins dans la loge des artistes dès 14h. Elle offrira par ailleurs le pot au public à l'issue de la représentation.

Article 3 : Organisation de deux sorties culturelles à Beauvais et financement

La Ville de Saint-Just-en-Chaussée a choisi deux spectacles dans le cadre de la programmation 2024/2025 du Théâtre du Beauvais : « **Un Etat de nos vies** » / Lola Lafon le vendredi 13 décembre 2024 à 20h00 (15 places) présenté à la Maladrerie Saint-Lazare de Beauvais et « **20 000 lieues sous les mers** » / Valérie Lesort et Christian Hecq le vendredi 25 avril 2025 à 20h00 (15 places) présenté au Théâtre du Beauvais, centre-ville de Beauvais.

La Ville de Saint-Just-en-Chaussée commande ainsi 30 billets au Théâtre du Beauvais au tarif réduit groupes « Collectivités territoriales » de 18 €.

Article 4 : Conditions financières

La Ville de Saint-Just-en-Chaussée réglera au Théâtre du Beauvais la somme maximale de 540€ TTC (soit 30 billets x 18€).

Le règlement de cette somme due se fera après le spectacle dans le délai de 1 mois sur présentation d'une facture et d'un RIB par virement administratif.

Article 5 : Assurance et conditions d'accueil

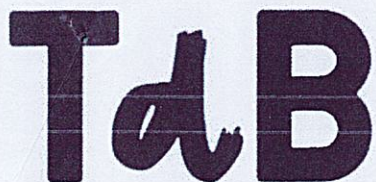
Le partenaire qui accueille le spectacle est tenu de s'assurer contre tous les risques liés à l'accueil de manifestations & s'engage à avoir souscrit les assurances nécessaires.

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20241129-87-2024-DE
Date de télétransmission : 04/12/2024
Date de réception préfecture : 04/12/2024

direction Xavier Croci

40 rue Vinot Préfontaine
CS 60 776
60007 BEAUVAIS cedex

03 44 06 08 20
contact@theatredubeauvaisis.com
www.theatredubeauvaisis.com



**Théâtre du Beauvaisis
scène nationale**

Article 6 : Annulation de la convention

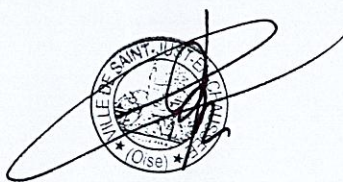
La présente convention se trouverait suspendue ou annulée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas reconnus de force majeure par la loi et la jurisprudence.

Toute annulation pour une raison autre que celle décrite ci-dessus du fait de l'une des parties entraînerait pour la partie défaillante l'obligation de verser à l'autre une indemnité calculée en fonction des frais effectivement engagés par cette dernière.

Article 7 : Durée de la Convention

Cette convention est signée pour une durée d'une année et prendra fin à l'issue de la saison théâtrale 2024/2025 du Théâtre du Beauvaisis.

Un avenant pourrait, le cas échéant, compléter cette convention.



Bernard Dubouil

Maire de Saint-Just-en-Chaussée

Fait en double exemplaire
A Beauvais....., le 06/11/2024



Xavier Croci

Directeur du Théâtre du
Beauvaisis – Scène Nationale

**Théâtre du Beauvaisis
scène nationale**

Place G. Brassens – 60 000 Beauvais
T. 03 44 06 08 22
contact@theatredubeauvaisis.com
SIRET 442 529 996 00013 / .FR

Accusé de réception en préfecture
060-216005744-20241129-87-2024-DE
Date de télétransmission : 04/12/2024
Date de réception préfecture : 04/12/2024

direction Xavier Croci

40 rue Vinot Préfontaine
CS 60 776
60007 BEAUVAIS cedex

03 44 06 08 20
contact@theatredubeauvaisis.com
www.theatredubeauvaisis.com